

Je m'active à Rosemont La Petite-Patrie

Pour ma santé,
celle de mes commerces
et de mon environnement



50 trucs pour attirer une nouvelle clientèle

Nombreux sont les commerçants qui pensent que les automobilistes sont en grande partie responsables de leurs bonnes affaires. Pourtant, ils ne représentent pas la majorité de la clientèle des artères commerciales de Rosemont-La Petite-Patrie. Plusieurs citoyens choisissent de se déplacer autrement qu'en voiture et optent pour le vélo et la marche au quotidien. Comme clients, ils sont beaucoup moins exigeants que les automobilistes en termes d'espace, ne gênent pas la circulation et sont des clients fidèles.

- Entre 60 % et 75 % de la clientèle des artères commerciales habite à une distance de moins de 400-500 mètres, ou à 5 minutes de marche;
- Seulement 18 % des clients qui fréquentent les artères commerciales de l'arrondissement viennent en voiture alors que 57 % s'y rendent à pied ou à vélo;
- Un peu plus de 37 % des ménages dans Rosemont et de 47 % des ménages dans La Petite-Patrie ne possèdent pas de voiture.

Passez à l'action!

Vous pouvez poser des gestes simples afin de rendre votre commerce plus accessible et attrayant aux yeux des piétons et cyclistes.

- Mettez bien en vue dans votre commerce ou dans vos publicités les renseignements sur l'accès en transport actif (pistes cyclables) et collectif (horaires et lignes d'autobus);
- Pensez à offrir à vos clients un service de livraison à domicile ou évaluez la possibilité de vous associer à d'autres commerçants pour partager les coûts d'un tel service;
- Prévoyez des supports à vélo pour votre clientèle et vos employés, vous libérerez des espaces de stationnement et attirerez une nouvelle clientèle;
- Demandez votre consultation gratuite pour connaître plus de 50 mesures et trucs pour amener à vous cette clientèle de choix (voir encadré).

L'INSPIRATION DE LA SEMAINE



LE MARCHÉ ROYAL PLUS, commerce certifié vert par le programme Appellation V (Saint-Zotique)

La Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) offre gratuitement un service de certification environnemental, « Appellation V Commerce Vert », aux commerçants et petites entreprises de l'arrondissement. Les commerçants doivent s'engager à réaliser trois défis. Les défis sont nombreux et touchent le réemploi, le recyclage, la réduction des matières dangereuses, l'économie d'eau et d'énergie et la réduction de gaz à effet de serre. Grâce à cette certification, les clients peuvent identifier les commerces qui agissent pour réduire leurs impacts sur l'environnement. Dans le cadre de la campagne Je m'active à Rosemont-La Petite-Patrie, la SODER offrira gratuitement, dès ce printemps, un nouveau service conseils (voir encadré).

Vous êtes un commerçant et souhaitez recevoir la visite gratuite de l'un de nos conseillers ?

Nous pouvons vous aider à attirer une nouvelle clientèle et à rendre plus attrayant et accueillant votre commerce pour vos clients et employés actifs.

Communiquez avec Sabrina Ouis de la SODER : 514 495-8825 ou appellation_v@soder.qc.ca

Cette capsule est produite par la CDEC Rosemont-Petite-Patrie et Équiterre, en collaboration avec le Journal de Rosemont-Petite-Patrie. Co-présidée par la CDEC et l'Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, la campagne « Je m'active dans mon quartier », une initiative d'Équiterre, vise à promouvoir le transport actif et l'achat local. Pour plus d'informations, visitez : www.equiterre.org/transport/actif www.cdec-rpp.ca www.ville.montreal.qc.ca/rpp